

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 22075 Numéro SIREN : 537 612 327 Nom ou dénomination : Endrix SNM
--

Ce dépôt a été enregistré le 08/12/2022 sous le numéro de dépôt 160156

SAS ENDRIX SNM

**8 rue d'Athènes
75009 PARIS**

Période du 01/09/2021 au 31/08/2022



Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/08/2022	Net 31/08/2021
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val. similaires	79 230	75 598	3 632	1 500
Fonds commercial (1)	1 018 771		1 018 771	1 018 771
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	87 784	65 157	22 628	33 183
Immobilisations corporelles en cours	8 064		8 064	
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	24 980		24 980	24 980
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	48		48	48
Prêts				
Autres immobilisations financières	10 261		10 261	21 508
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 229 138	140 754	1 088 384	1 099 990
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	1 978 286	50 788	1 927 498	842 807
Autres créances	60 635		60 635	37 615
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	449 592		449 592	1 443 087
Charges constatées d'avance (3)	32 922		32 922	48 352
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 521 434	50 788	2 470 646	2 371 861
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	3 750 573	191 542	3 559 030	3 471 851
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	31/08/2022	31/08/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	585 760	585 760
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	178 601	178 601
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	58 576	47 262
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	120 504	120 313
Report à nouveau	577 665	577 665
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	395 139	476 012
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 916 245	1 985 613
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		8 010
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		8 010
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		8 928
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 324	1 696
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	147 737	266 078
Dettes fiscales et sociales	831 107	607 645
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	69 364	51 689
Produits constatés d'avance	593 254	542 192
TOTAL DETTES	1 642 786	1 478 228
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	3 559 030	3 471 851
(1) Dont à plus d'un an (a)		8 928
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 642 786	1 469 300
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de Résultat

	du 01/09/21 au 31/08/22 12 mois	%	du 01/10/20 au 31/08/21 11 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises	14 331	0,31			14 331	
Production vendue	4 538 390	99,69	3 545 535	100,00	992 856	28,00
Production stockée						
Subventions d'exploitation	25 344	0,56	8 589	0,24	16 755	195,08
Autres produits	95 318	2,09	87 520	2,47	7 798	8,91
Total	4 673 385	102,65	3 641 644	102,71	1 031 741	28,33
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises						
Variation de stock (m/ses)						
Achats de m.p & aut.approv.						
Variation de stock (m.p.)						
Autres achats & charges externes	1 922 754	42,23	1 388 351	39,16	534 403	38,49
Total	1 922 754	42,23	1 388 351	39,16	534 403	38,49
MARGE SUR M/SES & MAT	2 750 631	60,42	2 253 293	63,55	497 338	22,07
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	65 783	1,44	53 135	1,50	12 648	23,80
Salaires et Traitements	1 395 506	30,65	1 019 738	28,76	375 767	36,85
Charges sociales	623 359	13,69	420 856	11,87	202 503	48,12
Amortissements et provisions	28 893	0,63	21 801	0,61	7 092	32,53
Autres charges	18 155	0,40	22 575	0,64	-4 420	-19,58
Total	2 131 695	46,82	1 538 105	43,38	593 590	38,59
RESULTAT D'EXPLOITATION	618 936	13,59	715 188	20,17	-96 252	-13,46
Produits financiers						
Charges financières	39		185	0,01	-146	-78,79
Résultat financier	-39		-185	-0,01	146	-78,79
Opérations en commun						
RESULTAT COURANT	618 897	13,59	715 003	20,17	-96 107	-13,44
Produits exceptionnels	8 010	0,18	2 500	0,07	5 510	220,40
Charges exceptionnelles	43 008	0,94	1 950	0,05	41 058	NS
Résultat exceptionnel	-34 998	-0,77	550	0,02	-35 548	NS
Participation des salariés	47 314	1,04	38 369	1,08	8 945	23,31
Impôts sur les bénéfices	141 446	3,11	201 172	5,67	-59 726	-29,69
RESULTAT DE L'EXERCICE	395 139	8,68	476 012	13,43	-80 873	-16,99

Période du 01/09/2021 au 31/08/2022

ANNEXE

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS ENDRIX SNM

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2022, dont le total est de 3 559 030 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 395 139 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2021 au 31/08/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/10/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07 du 10 décembre 2018, à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Exercice précédent sur 11 mois.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets :

1

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans

* Matériel de bureau : 5 à 10 ans

* Matériel informatique : 3 ans

* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices

Règles et méthodes comptables

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	1 018 771			1 018 771
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	98 967	2 406	22 143	79 230
Immobilisations incorporelles	1 117 738	2 406	22 143	1 098 001
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	35 945	3 704	12 308	27 342
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	89 201	1 529	30 288	60 442
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours		8 064		8 064
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	125 146	13 297	42 595	95 848
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	24 980			24 980
- Autres titres immobilisés	48			48
- Prêts et autres immobilisations financières	21 508		11 247	10 261
Immobilisations financières	46 536		11 247	35 289
ACTIF IMMOBILISE	1 289 420	15 703	75 985	1 229 138

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
<i>Virements de poste à poste</i>				
<i>Virements de l'actif circulant</i>				
<i>Acquisitions</i>	2 406	13 297		15 703
<i>Apports</i>				
<i>Créations</i>				
<i>Réévaluations</i>				
Augmentations de l'exercice	2 406	13 297		15 703
Ventilation des diminutions				
<i>Virements de poste à poste</i>				
<i>Virements vers l'actif circulant</i>				
<i>Cessions</i>	22 143	42 595	11 247	75 985
<i>Scissions</i>				
<i>Mises hors service</i>				
Diminutions de l'exercice	22 143	42 595	11 247	75 985

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/08/2022
<i>Éléments achetés</i>	1 018 771
<i>Éléments réévalués</i>	
<i>Éléments reçus en apport</i>	
Total	1 018 771

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	97 467	274	22 143	75 598
Immobilisations incorporelles	97 467	274	22 143	75 598
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	13 713	10 319	12 308	11 724
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	78 251	5 469	30 288	53 432
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	91 964	15 788	42 595	65 157
ACTIF IMMOBILISE	189 430	16 062	64 738	140 754

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 082 104 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
<i>Créances rattachées à des participations</i>			
<i>Prêts</i>			
<i>Autres</i>	10 261		10 261
Créances de l'actif circulant :			
<i>Créances Clients et Comptes rattachés</i>	1 978 286	1 978 286	
<i>Autres</i>	60 635	60 635	
<i>Capital souscrit - appelé, non versé</i>			
<i>Charges constatées d'avance</i>	32 922	32 922	
Total	2 082 104	2 071 843	10 261
<i>Prêts accordés en cours d'exercice</i>			
<i>Prêts récupérés en cours d'exercice</i>			

Produits à recevoir

	Montant
<i>Clients fae</i>	514 218
<i>Rrr a obtenir/avoirs non recus</i>	5 714
<i>Ijss</i>	8 575
<i>Org sociaux remb a recevoir</i>	3 964
Total	532 471

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 585 760,00 euros décomposé en 58 576 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
<i>Litiges</i>					
<i>Garanties données aux clients</i>					
<i>Pertes sur marchés à terme</i>					
<i>Amendes et pénalités</i>					
<i>Pertes de change</i>					
<i>Pensions et obligations similaires</i>					
<i>Pour impôts</i>					
<i>Renouvellement des immobilisations</i>					
<i>Gros entretien et grandes révisions</i>					
<i>Charges sociales et fiscales</i>					
<i>sur congés à payer</i>					
<i>Autres provisions pour risques et charges</i>	8 010		8 010		
Total	8 010		8 010		
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
<i>Exploitation</i>					
<i>Financières</i>					
<i>Exceptionnelles</i>			8 010		

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 642 786 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>				
<i>Autres emprunts obligataires</i>				
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :</i>				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
<i>Emprunts et dettes financières divers</i>				
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	147 737	147 737		
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	676 263	676 263		
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>				
<i>Autres dettes</i>	225 532	225 532		
<i>Produits constatés d'avance</i>	593 254	593 254		
Total	1 642 786	1 642 786		
<i>Emprunts souscrits en cours d'exercice</i>				
<i>Emprunts remboursés sur l'exercice dont :</i>	8 928			

Charges à payer

	Montant
<i>Fournisseurs fnp</i>	49 116
<i>Dettes pour congés payés</i>	73 256
<i>Dettes provis pr partic salaries</i>	47 054
<i>Charges soc / congés payés</i>	30 269
<i>Organ. sociaux char à payer</i>	9 411
<i>Etat charges à payer</i>	15 498
<i>Formation continue</i>	2 893
Total	227 497

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
<i>Charges constatées d'avances</i>	12 285		
<i>Cca cotisation</i>	13 124		
<i>Cca médecine travail</i>	1 249		
<i>Locations immobilières d'avance</i>	4 779		
<i>Maintenance période d'avance</i>	258		
<i>Assurances période d'avance</i>	1 227		
Total	32 922		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
<i>Produits constatés d'avance</i>	593 254		
Total	593 254		

Notes sur le compte de résultat**Chiffre d'affaires**

	France	Etranger	Total
<i>Ventes de produits finis</i>			
<i>Ventes de produits intermédiaires</i>			
<i>Ventes de produits résiduels</i>			
<i>Travaux</i>			
<i>Etudes</i>			
<i>Prestations de services</i>	4 526 413	11 978	4 538 390
<i>Ventes de marchandises</i>	14 331		14 331
<i>Produits des activités annexes</i>			
TOTAL	4 540 744	11 978	4 552 722

Charges et produits d'exploitation et financiers**Rémunération des commissaires aux comptes****Commissaire aux comptes Titulaire**

Honoraire de certification des comptes : 2 288 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

ENDRIX SNM

Société Par Actions Simplifiée au capital de 585 760,00 €

Siège social : 8 RUE D'ATHÈNES

75009 PARIS

537 612 327 RCS PARIS

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT SOUMISE ET ADOPTÉE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 2 DÉCEMBRE 2022

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale sur proposition du président décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2022, s'élevant à 395 139.05 €, de la manière suivante :

- Bénéfice de l'exercice 395 139.05 €

- A titre de dividendes aux associés 390 116.16 €

Soit 6.66 € par action

- et le solde, soit 5 022.89 €

au compte "Autres réserves"

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'assemblée générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

S'agissant d'une distribution régulière, les revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 août 2022 seraient éligibles à l'abattement de 40% prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts pour la totalité de leur montant mais n'ouvriraient droit à la réfaction que pour les associés personnes physiques fiscalement domiciliés en France.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et

versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, prend acte de ce que les dividendes distribués, au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants :

Exercice : 31/08/2021

- Dividende global distribué : 464 507.68 €

Exercice : 30/09/2020

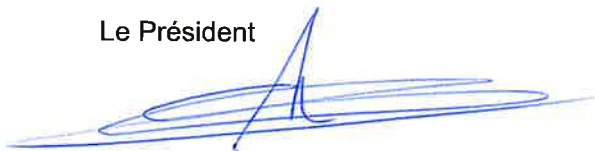
- Dividende global distribué : 200 000 €

Exercice : 30/09/2019

Néant

Certifié Conforme

Le Président

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'A' shape with horizontal strokes, positioned below the text 'Le Président'.

Siège social :
21, rue d'Artois
75008 PARIS

Bureaux et adresse de corresp. :
6, boulevard Bineau
92300 LEVALLOIS-PERRET

Cabinet GODDET & Associés

Experts Comptables • Auditeurs • Conseils



Tél : 01 58 92 32 32

SAS au capital de 585 760 €

Siège social : 8 RUE D'ATHENES
75009 PARIS

537612327

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/08/2022

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS ENDRIX SNM relatifs à l'exercice clos le 31/08/2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SAS SAS ENDRIX SNM à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

S.A.S. d'Expertise Comptable et de Commissariat aux comptes au capital de 123.000 Euros.
Inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Paris-Région Parisienne
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris
RCS Paris B 343 535 811 - N° Identification TVA : FR 02 343 535 811 - TVA acquittée sur les encaissements
Crédit Industriel et Commercial : N° 30066 10913 20030301 24 - IBAN : FR 76 3006 6109 1300 0200 3030 124

2



Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/09/2021 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé au début de l'annexe des comptes annuels concernant la durée de l'exercice antérieur.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.



Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SAS à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la SAS ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre SAS.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

12



- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la SAS à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à LEVALLOIS PERRET, le 14/11/2022
Le Commissaire aux comptes
la SAS CABINET GODDET, représenté par
Sébastien ROUGAGNOU

SAS ENDRIX SNM

**8 rue d'Athènes
75009 PARIS**

Période du 01/09/2021 au 31/08/2022

Sommaire

ETATS FINANCIERS	1
Bilan Actif	2
Bilan Passif	3
Compte de Résultat	4
DETAIL DES COMPTES	5
Détail Bilan actif	6
Détail Bilan passif	8
Détail Compte de résultat	10
LIASSE FISCALE	15
ANNEXE	42
Règles et méthodes comptables	43
Notes sur le bilan	45
Notes sur le compte de résultat	52

Période du 01/09/2021 au 31/08/2022

ETATS FINANCIERS

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/08/2022	Net 31/08/2021
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	79 230	75 598	3 632	1 500
Fonds commercial (1)	1 018 771		1 018 771	1 018 771
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	87 784	65 157	22 628	33 183
Immobilisations corporelles en cours	8 064		8 064	
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	24 980		24 980	24 980
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	48		48	48
Prêts				
Autres immobilisations financières	10 261		10 261	21 508
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 229 138	140 754	1 088 384	1 099 990
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	1 978 286	50 788	1 927 498	842 807
Autres créances	60 635		60 635	37 615
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	449 592		449 592	1 443 087
Charges constatées d'avance (3)	32 922		32 922	48 352
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 521 434	50 788	2 470 646	2 371 861
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	3 750 573	191 542	3 559 030	3 471 851
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	31/08/2022	31/08/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	585 760	585 760
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	178 601	178 601
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	58 576	47 262
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	120 504	120 313
Report à nouveau	577 665	577 665
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	395 139	476 012
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 916 245	1 985 613
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		8 010
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		8 010
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		8 928
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 324	1 696
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	147 737	266 078
Dettes fiscales et sociales	831 107	607 645
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	69 364	51 689
Produits constatés d'avance	593 254	542 192
TOTAL DETTES	1 642 786	1 478 228
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	3 559 030	3 471 851
(1) Dont à plus d'un an (a)		8 928
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 642 786	1 469 300
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de Résultat

	du 01/09/21 au 31/08/22 12 mois	%	du 01/10/20 au 31/08/21 11 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises	14 331	0,31			14 331	
Production vendue	4 538 390	99,69	3 545 535	100,00	992 856	28,00
Production stockée						
Subventions d'exploitation	25 344	0,56	8 589	0,24	16 755	195,08
Autres produits	95 318	2,09	87 520	2,47	7 798	8,91
Total	4 673 385	102,65	3 641 644	102,71	1 031 741	28,33
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises						
Variation de stock (m/ses)						
Achats de m.p. & aut.approv.						
Variation de stock (m.p.)						
Autres achats & charges externes	1 922 754	42,23	1 388 351	39,16	534 403	38,49
Total	1 922 754	42,23	1 388 351	39,16	534 403	38,49
MARGE SUR M/SES & MAT	2 750 631	60,42	2 253 293	63,55	497 338	22,07
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	65 783	1,44	53 135	1,50	12 648	23,80
Salaires et Traitements	1 395 506	30,65	1 019 738	28,76	375 767	36,85
Charges sociales	623 359	13,69	420 856	11,87	202 503	48,12
Amortissements et provisions	28 893	0,63	21 801	0,61	7 092	32,53
Autres charges	18 155	0,40	22 575	0,64	-4 420	-19,58
Total	2 131 695	46,82	1 538 105	43,38	593 590	38,59
RESULTAT D'EXPLOITATION	618 936	13,59	715 188	20,17	-96 252	-13,46
Produits financiers						
Charges financières	39		185	0,01	-146	-78,79
Résultat financier	-39		-185	-0,01	146	-78,79
Opérations en commun						
RESULTAT COURANT	618 897	13,59	715 003	20,17	-96 107	-13,44
Produits exceptionnels	8 010	0,18	2 500	0,07	5 510	220,40
Charges exceptionnelles	43 008	0,94	1 950	0,05	41 058	NS
Résultat exceptionnel	-34 998	-0,77	550	0,02	-35 548	NS
Participation des salariés	47 314	1,04	38 369	1,08	8 945	23,31
Impôts sur les bénéfices	141 446	3,11	201 172	5,67	-59 726	-29,69
RESULTAT DE L'EXERCICE	395 139	8,68	476 012	13,43	-80 873	-16,99

Période du 01/09/2021 au 31/08/2022

ANNEXE

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS ENDRIX SNM

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2022, dont le total est de 3 559 030 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 395 139 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2021 au 31/08/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/10/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07 du 10 décembre 2018, à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Exercice précédent sur 11 mois.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les Immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une Immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets :

1

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans

* Matériel de bureau : 5 à 10 ans

* Matériel informatique : 3 ans

* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices

Règles et méthodes comptables

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur,

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	1 018 771			1 018 771
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	98 967	2 406	22 143	79 230
Immobilisations incorporelles	1 117 738	2 406	22 143	1 098 001
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	35 945	3 704	12 308	27 342
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	89 201	1 529	30 288	60 442
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours		8 064		8 064
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	125 146	13 297	42 595	95 848
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	24 980			24 980
- Autres titres immobilisés	48			48
- Prêts et autres immobilisations financières	21 508		11 247	10 261
Immobilisations financières	46 536		11 247	35 289
ACTIF IMMOBILISE	1 289 420	15 703	75 985	1 229 138

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
<i>Virements de poste à poste</i>				
<i>Virements de l'actif circulant</i>				
<i>Acquisitions</i>	2 406	13 297		15 703
<i>Apports</i>				
<i>Créations</i>				
<i>Réévaluations</i>				
Augmentations de l'exercice	2 406	13 297		15 703
Ventilation des diminutions				
<i>Virements de poste à poste</i>				
<i>Virements vers l'actif circulant</i>				
<i>Cessions</i>	22 143	42 595	11 247	75 985
<i>Scissions</i>				
<i>Mises hors service</i>				
Diminutions de l'exercice	22 143	42 595	11 247	75 985

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/08/2022
<i>Éléments achetés</i>	
<i>Éléments réévalués</i>	1 018 771
<i>Éléments reçus en apport</i>	
Total	1 018 771

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	97 467	274	22 143	75 598
Immobilisations incorporelles	97 467	274	22 143	75 598
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	13 713	10 319	12 308	11 724
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	78 251	5 469	30 288	53 432
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	91 964	15 788	42 595	65 157
ACTIF IMMOBILISE	189 430	16 062	64 738	140 754

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 082 104 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
<i>Créances rattachées à des participations</i>			
<i>Prêts</i>			
<i>Autres</i>	10 261		10 261
Créances de l'actif circulant :			
<i>Créances Clients et Comptes rattachés</i>	1 978 286	1 978 286	
<i>Autres</i>	60 635	60 635	
<i>Capital souscrit - appelé, non versé</i>			
<i>Charges constatées d'avance</i>	32 922	32 922	
Total	2 082 104	2 071 843	10 261
<i>Prêts accordés en cours d'exercice</i>			
<i>Prêts récupérés en cours d'exercice</i>			

Produits à recevoir

	Montant
<i>Clients fae</i>	514 218
<i>Rrr a obtenir/avoirs non recus</i>	5 714
<i>Ijss</i>	8 575
<i>Org sociaux remb a recevoir</i>	3 964
Total	532 471

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 585 760,00 euros décomposé en 58 576 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
<i>Litiges</i>					
<i>Garanties données aux clients</i>					
<i>Pertes sur marchés à terme</i>					
<i>Amendes et pénalités</i>					
<i>Pertes de change</i>					
<i>Pensions et obligations similaires</i>					
<i>Pour impôts</i>					
<i>Renouvellement des immobilisations</i>					
<i>Gros entretien et grandes révisions</i>					
<i>Charges sociales et fiscales</i>					
<i>sur congés à payer</i>					
<i>Autres provisions pour risques et charges</i>	8 010		8 010		
Total	8 010		8 010		
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
<i>Exploitation</i>					
<i>Financières</i>					
<i>Exceptionnelles</i>			8 010		

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 642 786 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>				
<i>Autres emprunts obligataires</i>				
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :</i>				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
<i>Emprunts et dettes financières divers</i>				
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	147 737	147 737		
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	676 263	676 263		
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>				
<i>Autres dettes</i>	225 532	225 532		
<i>Produits constatés d'avance</i>	593 254	593 254		
Total	1 642 786	1 642 786		
<i>Emprunts souscrits en cours d'exercice</i>				
<i>Emprunts remboursés sur l'exercice dont :</i>	8 928			

Charges à payer

	Montant
<i>Fournisseurs fnp</i>	49 116
<i>Dettes pour congés payés</i>	73 256
<i>Dettes provisées par partie salariales</i>	47 054
<i>Charges sociales / congés payés</i>	30 269
<i>Organismes sociaux charges à payer</i>	9 411
<i>Etat charges à payer</i>	15 498
<i>Formation continue</i>	2 893
Total	227 497

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
<i>Charges constatées d'avances</i>	12 285		
<i>Cca cotisation</i>	13 124		
<i>Cca médecine travail</i>	1 249		
<i>Locations immobilières d'avance</i>	4 779		
<i>Maintenance période d'avance</i>	258		
<i>Assurances période d'avance</i>	1 227		
Total	32 922		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
<i>Produits constatés d'avance</i>	593 254		
Total	593 254		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
<i>Ventes de produits finis</i>			
<i>Ventes de produits intermédiaires</i>			
<i>Ventes de produits résiduels</i>			
<i>Travaux</i>			
<i>Etudes</i>			
<i>Prestations de services</i>	4 526 413	11 978	4 538 390
<i>Ventes de marchandises</i>	14 331		14 331
<i>Produits des activités annexes</i>			
TOTAL	4 540 744	11 978	4 552 722

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 2 288 euros

Honoraire des autres services : 0 euros